

Décryptage

Prendre les eaux à 15 minutes de Genève

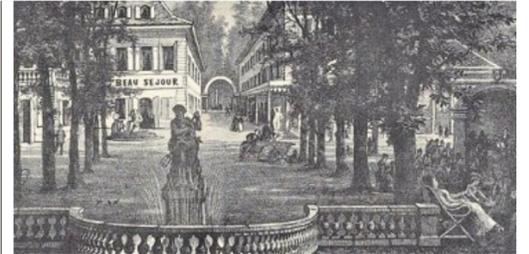
Benjamin Chaix
Benjamin26Chaix

L'auteur de cette affiche exposée au premier étage de la Bibliothèque de Genève (BGE) est Édouard Jeanmaire (1847-1916), un artiste genevois qui travaillait dans la maison de la cour Saint-Pierre portant le numéro 5. Longtemps la présence du peintre est restée signalée par une palette et des pinceaux au fronton surmontant la porte d'entrée. À la fin du XX^e siècle, la rénovation complète de cette maison n'a pas tenu compte de ce décor évocateur qui a disparu à jamais.

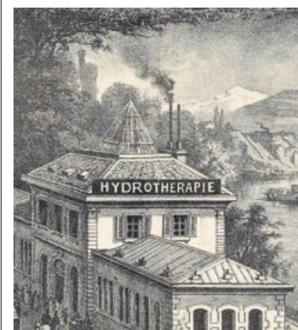
Cette publicité date des environs de 1893, époque de gloire des bains de Champel. Elle est exposée jusqu'à la mi-mai dans le «couloir des coups d'œil» du 2^e étage de la BGE, aux Bastions. D'autres vues anciennes y sont accrochées sous le titre «L'Arve, du Mont-Blanc à Genève». En lien avec «Histoires d'eaux», qui est le thème de l'imminent Festival Histoire et Cité (27 mars-31 mars).

Revenons à Champel, quartier inexistant avant la fondation de la Société hydrothérapique de Champel, en 1873, et le lancement par celle-ci de l'établissement de bains installé dans l'ancien domaine Pictet puis Venel. Son élégante maison de maître du XVIII^e siècle abrite aujourd'hui l'Hôpital Beau-Séjour, appartenant aux HUG.

Sur cette affiche, Édouard Jeanmaire a fait figurer tous les lieux mis à la disposition de curistes, du haut en bas de la propriété. L'Hôtel Beau-Séjour avec sa vaste terrasse, le bâtiment médicalisé du bord de l'Arve et, juste à côté, l'Hôtel de la Roseraie. Un texte que nous ne reproduisons pas (il serait illisible) se trouve en dessous. Il reprend une citation du Dr Stroehlin (beau-frère d'H.-Fr. Amiel), affirmant que dans le monde entier, il n'existe pas un endroit mieux adapté que le domaine de Champel pour accueillir un établissement d'hydrothérapie!



● Champel-les-Bains est né grâce à sa situation en hauteur par rapport à la ville - le bon air - et à la proximité des eaux de l'Arve alimentant des douches salutaires, froides ou chaudes. Avant 1873, la belle maison qui fut celle des Pictet de 1761 à 1831 accueillait depuis cette date une école privée dirigée par H. Venel.



● L'hydrothérapie est à la mode au XIX^e siècle. Elle va de pair à Champel avec la transformation de ce coin de campagne en quartier résidentiel. Sur ce détail, on retrouve au loin la fausse tour médiévale visible aussi en haut à droite de l'affiche. La vue est l'un des atouts de l'endroit.

● L'Hôtel de la Roseraie fait partie de l'établissement même s'il se trouve hors de l'ancien domaine Venel. Une société immobilière s'occupe de rentabiliser ce quartier favorisé par la présence des bains.



● Édouard Jeanmaire a dessiné - en les nommant - les villas déjà construites entre la place Reverdin et Beau-Séjour: la Villa Albani et le château Ashbourne, qui a été rénové en 1990. L'exploitation de Champel-les-Bains a cessé après la Première Guerre mondiale.

Le dessin par Herrmann



Encre Bleue Payer, encore et toujours

C'est tout neuf, ça vient de sortir. Enfin, depuis deux bonnes semaines. Qui invente des trucs pareils?

Or donc, depuis le début du mois, les places de stationnement à l'air libre du nouveau quartier d'habitation de la Chapelle sont devenues payantes. Au prix du mètre carré dans le canton de Genève, le contraire eût été étonnant...

Pourtant, ces 84 places en surface avaient tout d'abord été mises gratuitement à disposition des visiteurs, avant de voir leur usage limité à trois heures les jours ouvrables. Cela n'a manifestement pas suffi à régler les habitudes (mauvaises?) prises par certains usagers qui trouvaient là de quoi stationner à bon compte.

Après mûres réflexions, la Commune a choisi l'option radicale. Celle de faire payer tout le monde! Les habitants, les gens qui viennent leur dire bonjour, mais aussi les enseignants de l'école primaire du Sapey, qui n'ont pas de parking garanti par leur employeur, et les autres.

Ce qui est le plus surprenant, dans cette histoire, c'est qu'il n'y a aucun répit dans l'encaissement. Les places sont payantes, jour et nuit, et tous les

jours de l'an! Il faut payer, encore et toujours, à raison de 1 fr. 50 l'heure.

Les musiciens et sportifs qui se rendent régulièrement l'école du Sapey pour y pratiquer leur hobby passent aussi à la caisse.

Or, dans la nuit, tous les chats sont gris. Les plaques de voiture aussi. Comment les lire, si on ne les sait pas par cœur? Comment entrer ces chiffres en pianotant sur le parcomètre et donnant son accord sur la touche «OK» quand on n'y voit goutte? Et puis la machine ne délivre pas le billet qui prouve le paiement. Seulement un accusé par SMS.

Sans portable ou briquet pour y voir clair, c'est la galère assurée. Ou la prune collée par un Securitas.

Qui invente des trucs pareils?

Julie

Retrouvez les chroniques de Julie sur www.encrebleue.tdg.ch ou écrivez à Julie@tdg.ch